

31 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier du 31 juillet 2008, Madame Leone Meyer a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Phison Capital qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE et détenir, à titre direct et indirect, 9 891 829 actions PUBLICIS GROUPE représentant 18 733 658 droits de vote (1), soit 5,09% du capital et 7,26% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PUBLICIS GROUPE sur le marché.

(1) Dont 4 290 actions représentant 8 580 droits de vote détenus directement par Mme Leone Meyer.

(2) Sur la base d'un capital composé de 194 408 354 actions représentant 258 056 378 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.